

PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit, le douze mars, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel Communautaire – 9 Rue du Maréchal Juin – THOUROTTE - sous la présidence de Monsieur Patrice CARVALHO, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM. CARVALHO, PASTOT, TASSIN, RAJAONARIVELO, Mmes BALITOUT, ZIRELLI, BOULEFROY, DRELA, PIHAN GAUMET, GENERMONT, DAUMAS, FOURE, VANDENBROM, DACQUIN, GRANDJEAN, SMITS, MM. BEURDELEY, SELLIER, POTET, PILORGE, HAVEZ, ALLARD, LANGLET, IODICE, FLAMANT, DAMIEN, CESCHINI, BONNARD, BELLOT, TOULLIC, COPPIN, BONNETON, Monsieur LASCHAMP qui était représenté par Monsieur PATRON,

ETAIENT REPRESENTES : Madame FRETE qui avait donné pouvoir à Monsieur BONNETON, Monsieur RICARD qui avait donné pouvoir à Madame DRELA, Madame OSTER qui avait donné pouvoir à Monsieur BONNARD,

ABSENTS EXCUSES : Monsieur PRUVOT, Mesdames SALSO GROSSHENNY, CUZY, MONFORT

ASSISTAIENT A LA SEANCE : Monsieur LEFEVRE, Directeur Général ; Mme LEBOEUF, Assistante,

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame SMITS Sylvie

Monsieur le Président demande s'il y a des questions concernant le compte rendu de la séance du 5 février 2018.

Ce dernier est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Président laisse la parole à Madame DUTOUR de l'association Picardie Nature pour une présentation de l'Atlas de Biodiversité Communale (ABC).

Madame DUTOUR propose un pré diagnostic sur la faune présente sur le territoire. La flore sera également, à terme, intégrée dans cet atlas.

L'ABC a pour but de connaître, préserver et valoriser le patrimoine naturel à l'échelle du territoire.

L'objectif est de mieux connaître les enjeux de biodiversité sur le territoire pour les prendre en compte dans des projets de développement et d'aménagement, mais également faire connaître aux habitants la richesse naturelle de leur territoire et les inciter à participer à sa préservation.

Le projet va durer 1 an et débouchera sur une proposition de plan d'action. Des inventaires seront proposés en fonction des saisons. Des animations et des ateliers seront programmés. Les habitants seront invités à participer aux inventaires avec les techniciens (programme des animations joint au compte rendu).

Les usagers peuvent aussi, à titre personnel, utiliser la base de données CLICNAT et transmettre leurs informations directement en ligne.

Enfin, au cours de l'année, des comités de pilotage seront organisés pour suivre l'évolution du projet.

Le territoire de la CC2V a une grande diversité d'habitats naturels :

- Des boisements
- Des milieux aquatiques et des zones humides
- Des bocages
- Des pelouses sèches et des friches fleuries
- Des zones cultivées
- Des gîtes à chauves-souris (plus de 1000 chauves-souris hibernantes sur le territoire)

A chaque habitat naturel correspondent des espèces faunistiques particulières.

Des espèces seront à rechercher plus largement sur le territoire comme les tritons et d'autres espèces restent à découvrir (le criquet ensanglanté, la vipère péliade...).

Des données anciennes seront également à réactualiser.

Il est prévu une priorisation des inventaires sur 6 communes : Vandélicourt, Mélicocq, Machemont, Cambronne les Ribécourt, Montmacq, Thourotte.

Monsieur LEFEVRE explique que cet ABC pourra être utile dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLU...) des communes.

Monsieur ALEXANDRE informe que des ateliers seront proposés aux écoles au mois de septembre.

I Aménagement du territoire

1.1 Présentation par le cabinet D2X de l'étude de faisabilité de la piscine intercommunale : Choix du scénario

Monsieur ALMEIDA commence par faire un bref rappel de l'état des lieux.

Besoins

- Favoriser l'apprentissage de la natation,
- Répondre aux besoins de la population,
- Permettre le maintien et le développement des clubs.

Site :

- Largement dimensionné qui permet la construction d'une piscine publique
- Sol argileux nécessitant la mise en place de fondations spéciales
- Présence d'eau en faible profondeur en sous-sol
- Enjeu de connexion à la départementale et à la voie verte depuis le centre de Thourotte

Résultats des concertations (usagers)

- Accès et stationnement
- Accueil
- Tarif différencié CC2V /extérieurs
- Vestiaires différenciés groupes et individuels, casiers à code
- 3 bassins (sport, activités, enfance)
- SPA
- Qualité acoustique
- Adapté au PMR

Résultats des concertations (associations)

- Mise à disposition d'un local associatif

- Vestiaires collectifs
- Bassin sportif 25m x10 (lignes d'eau), 6 lignes préférées, profondeur maximale de 3.5 m avec possibilité d'organiser des compétitions
- Bassin d'apprentissage
- Locaux de rangement
- Salle de musculation

Il a été proposé d'étudier un scénario de base avec un bassin sportif, un bassin ludique et une plaine de jeux et de travailler sur plusieurs variantes telles qu'un bassin sportif à l'extérieur et un espace bien-être. Suite à la visite de plusieurs piscines et à la concertation menée avec les habitants et les usagers de la piscine de Thourotte, 4 nouveaux scénarios sont étudiés aujourd'hui sur 14 scénarios proposés.

Fonctionnalités	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8	Scénario 9	Scénario 10	Scénario 11	Scénario 12	Scénario 13	Scénario 14
Accueil														
- Hall d'accueil	50 m ²	60 m ²												
- Espace convivialité / réunion / attente	30 m ²													
- Sanitaires publics														
Stationnement	50 places	75 places												
Vestiaires														
- Fréquentation Maximale Instantanée	250	375	375	375	375	375	375	375	375	375	375	375	375	375
- Nombre de cabines	14	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
- Nombre de casiers	150	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250
- Vestiaires collectifs	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Espace aquatique intérieur														
- Bassin sportif	25 x 10	25 x 10	25 x 15	25 x 10 m	25 x 12,5			25 x 12,5			25 x 12,5	25 x 12,5		
- Bassin d'activités		125	125	125	125	200	200	125	200	200	80	80	200	200
- Plaine de jeux d'eau intérieure		80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
- Fosse de 3,5 mètres dans bassin sportif	Oui													
- Local plongée	25 m ²	Oui												
Espace aquatique extérieur														
- Bassin sportif nordique						25 x 10	25 x 10		25 x 12,5	25 x 12,5			25 x 12,5	25 x 12,5
Espace bien-être														
- Salle de musculation	50 m ²													
- Salle de cours collectifs				90 m ²										
- Sauna / hammam				20 m ²										
- espace de repos				30 m ²										
Coût d'investissement H.T	5 450 000 €	7 515 000 €	8 750 000 €	8 050 000 €	8 200 000 €	7 700 000 €	7 320 000 €	9 030 000 €	7 700 000 €	8 290 000 €	8 240 000 €	8 830 000 €	7 500 000 €	8 090 000 €

Les coûts d'investissement et de fonctionnement des 4 scénarios sont basés sur :

- Une fréquentation maximale instantanée (FMI) de 375
- Une fréquentation publique de 30 000 personnes pour les scénarios 1 et 3 et de 40 000 personnes pour les scénarios avec un espace Bien-Etre (2 et 4)
- Pour les scolaires : 16 000 entrées scolaires 1^{er} degré et 4 000 entrées scolaires 2nd degré
- Pour les clubs 12 000 à 14 000 entrées selon la capacité du bassin sportif
- 2 tarifs dissociés pour les habitants de la CC2V et les extérieurs
 - Entrée publique adulte : CC2V = 4,0 € / Ext. = 4,70 €
 - Entrée publique enfants : CC2V = 2,8 € / Ext. = 3,30 €
 - Entrée activités : CC2V = 8 € / Ext. = 10 €

Les coûts d'investissement prennent en compte les honoraires du maître d'œuvre, du coordonnateur SPS et du contrôleur technique ainsi que les aléas liés à des réajustements du projet lors de sa conception et de la réalisation des travaux.

Les coûts de fonctionnement comprennent les charges de personnels, les fluides, la maintenance, les assurances, la promotion et les impôts et taxes.

Fonctions	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4
Bassin sportif	25 x 10 m 4 couloirs	25 x 10 m 4 couloirs	25 x 12,5 m 5 couloirs	25 x 12,5 m 5 couloirs
Bassin d'apprentissage	125 m ²	125 m ²	125 m ²	125 m ²
Plaine de jeux d'eau	80 m ²	80 m ²	80 m ²	80 m ²
Fréquentation Maximale Instantanée (FMI)	375 m ²	375 m ²	375 m ²	375 m ²
Espace bien-être	Non	Oui	Non	Oui

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4
Bassin sportif	25 X 10 (4 couloirs) - Fosse de 3,50m	25 X 10 (4 couloirs) - Fosse de 3,50m	25 X 12,5 (5 couloirs) - Fosse de 3,50m	25 X 12,5 (5 couloirs) - Fosse de 3,50m
Espace bien-être (Sauna, hammam, salle fitness)	-	310 m ²	-	310 m ²
Surface Utile	1 632 m ²	1 882 m ²	1 763 m ²	2 013 m ²
Accueil, administration, personnel	380 100 €	380 100 €	380 100 €	380 100 €
Vestiaires et sanitaires	805 000 €	805 000 €	805 000 €	805 000 €
Halle bassins	3 446 700 €	3 446 700 €	3 888 200 €	3 888 200 €
Espace forme	155 000 €	812 000 €	155 000 €	812 000 €
Locaux techniques RDC	290 000 €	380 000 €	380 000 €	425 000 €
Divers (fondations spéciales, HQE...)	326 400 €	376 400 €	352 500 €	402 500 €
Equipements lourds (Cabines, casiers...)	65 030 €	90 030 €	65 030 €	90 030 €
Espaces extérieurs	579 000 €	579 000 €	579 000 €	579 000 €
Equipements de gestion animation	189 500 €	189 500 €	189 500 €	195 500 €
Coûts d'investissement hors honoraires	6 236 730 €	7 058 730 €	6 794 330 €	7 577 330 €
Coûts d'investissement avec honoraires et aléas (MO)	8 171 844 €	9 256 884 €	8 907 876 €	9 939 516 €

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4
Bassin sportif	25 X 10 (4 couloirs) Fosse de 3,50m	25 X 10 (4 couloirs) Fosse de 3,50m	25 X 12,5 (5 couloirs) Fosse de 3,50m	25 X 12,5 (5 couloirs) Fosse de 3,50m
Espace bien-être (Sauna, hammam, salle fitness)	-	310 m ²	-	310 m ²
RECETTES D'EXPLOITATION	Public piscine	89 198 €	118 930 €	89 198 €
	Activités aquatiques	37 550 €	50 067 €	41 723 €
	Sauna Hammam		10 155 €	
	Fitness forme sèche		13 165 €	
	Formule tout compris		27 500 €	
	Scolaires 2nd degré	10 163 €	10 163 €	10 163 €
	Total recettes	136 911 €	229 980 €	141 084 €
CHARGES D'EXPLOITATION	Personnel	353 324 €	385 189 €	353 324 €
	Fluides	152 817 €	175 797 €	177 755 €
	Maintenance	54 003 €	54 003 €	62 816 €
	Charge de gestion	35 000 €	35 000 €	35 000 €
	Autres charges (assurance, promotion, impôts...)	30 640 €	30 640 €	35 640 €
	Total charges	625 784 €	680 629 €	664 535 €
Résultat Brut d'Exploitation	-488 873 €	-450 649 €	-523 451 €	

Il est proposé aux conseillers communautaires de retenir un scénario à partir duquel sera établi le programme de la future piscine.

Monsieur LEFEVRE précise que le comité de pilotage s'est réuni dernièrement et que le scénario 1 a été retenu.

Madame ZIRELLI trouve que le scénario 1 n'est pas un bon choix. Un scénario englobant un espace bien être serait plus judicieux pour faire venir le public.

Monsieur IODICE précise qu'il faut faire attention au coût total de la piscine.
Monsieur LEFEVRE explique que le scénario 1 n'est pas comparable avec la piscine actuelle de THOUROTTE puisqu'il comprend plusieurs bassins, une salle multi activités et une plaine de jeux pour les enfants. De plus, il est prévu une ouverture au public beaucoup plus importante.
Il rappelle qu'à l'heure actuelle, environ 6 millions sont déjà provisionnés sur cet équipement, ce qui permet la réalisation du scénario 1 sans recourir à un emprunt (si l'on recule le projet de la ZAC d'une année).
Monsieur FLAMANT demande le montant des subventions possibles pour ce projet.

Monsieur LEFEVRE explique, qu'au niveau des subventions, il est possible d'obtenir, de la Région, au maximum 1 million d'euros et de l'Etat, 500 000/600 000 euros au titre de la DETR. Il est vrai que c'est un projet peu subventionné. Il rappelle qu'il y a un gros projet de centre aquatique à l'entrée de NOYON (avec espace bien être... à 10 mn de THOUROTTE).

Monsieur PATRON, se fait le porte-parole du Maire de VANDELICOURT et pense que des lignes extérieures seraient une bonne idée. Il faut que cette piscine soit attractive pour les populations futures.

Monsieur le Président rappelle que le but de la piscine de THOUROTTE était d'apprendre à nager. La nouvelle piscine proposera plus. On peut également prendre l'option la plus onéreuse et faire payer les communes au prorata de leurs habitants.
Il pense qu'il faut rester à la mesure des choses. La CC2V n'est pas assez aidée, il faut faire avec nos moyens. Entre les scénarios 1 et 2, il y a un million d'euros de plus.

Madame DRELA explique que si la ville de NOYON fait son complexe sportif, les gens iront à Noyon puisque c'est à 10 minutes. Les Comités d'entreprises proposeront des tickets d'entrées à moindre coût. L'idée de départ, pour le Conseil Communautaire, était de proposer une piscine aux enfants du territoire. Il faut rester sur cette idée.
Monsieur FLAMANT pense qu'il faut construire une piscine en fonction de nos moyens financiers.

Après discussion, à la majorité (6 abstentions), le Conseil Communautaire opte pour le scénario 1.

II Administration Générale

① Economie

1.1 Etude sur les circuits courts alimentaires

Monsieur le Président revient d'une réunion à LASSIGNY concernant ce dossier.
Monsieur LEFEVRE explique que c'est un sujet qui amène beaucoup de questionnements et beaucoup de protagonistes (élus, élèves, agriculteurs, commerçants, consommateurs...).

Le Lycée Horticole est très investi dans ce projet, il ouvre des formations aux demandeurs d'emplois qui souhaitent se reconvertir dans le maraîchage.
L'idée serait de travailler avec les collectivités qui auraient des parcelles non utilisées pour la réalisation du projet.

L'Intermarché à CAMBRONNE LES RIBECOURT pourrait accueillir, soit de la logistique, soit des ateliers de transformation dans le cadre d'une coopérative. Un espace pourrait être réservé à la vente.

Le Conseil Départemental développe également un projet avec les collèges sur les légumes locaux.

Concernant l'industrie agroalimentaire, ABC NUTRITION à NOYON et NUTRITION et SANTE à VENETTE (industries de produits sans gluten) qui connaissent une progression annuelle de l'ordre de 30% pourraient être intéressés par de l'approvisionnement en sarrasin en volume conséquent et envisager la création d'un moulin pour transformer la farine.

Le but de cette réunion cet après-midi était de présenter les projets. Le bureau d'études a encore une quinzaine de jours pour accompagner les projets.

Cependant, il a été demandé un temps de réflexion supplémentaire pour étudier chaque projet et demander au bureau d'étude de retravailler sur chaque projet (avantage/inconvénients).

Le point sera rediscuté en bureau Pays et en Conseil Communautaire.

② Vie associative

1.1 Signature d'une convention pour le versement de la subvention au Comité des Œuvres Sociales

Monsieur le Président demande au Conseil Communautaire de l'autoriser à signer une convention relative au versement de la subvention 2018 au comité des œuvres sociales (COS), telle que prévue dans la délibération budgétaire en date du 5 février 2018 pour 25 080.00 € (Le montant de la participation est un pourcentage de la masse salariale).

Après discussion, à l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise le Président à signer la convention.

III Environnement

1.1 Revalorisation du barème de soutiens financiers pour la collecte séparée des Déchets Dangereux Diffus Spécifiques (DDS)

Monsieur ALLARD explique que EcoDDS et l'Association des Maires de France ont décidé, de manière concertée, de proposer une revalorisation du barème de soutiens financiers à la collecte en déchetteries des DDS ménagers (produits dangereux de jardinage et de bricolage).

Après 5 années de collecte et de tri de ces déchets, cet accord permettra de mieux tenir compte de la réalité du terrain. Il est, par ailleurs, rétroactif au 1^{er} janvier 2018 et concernera toutes les collectivités qui en feront la demande avant le 30 Juin 2018.

Il est donc demandé aux conseillers communautaires d'autoriser le président à signer cet avenant ainsi que tout autre document se rapportant à la convention-type.

Après discussion, à l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise le Président à signer l'avenant à la convention.

IV Tourisme

1.1 Signature d'un avenant à la convention 2016 Musée territoire 14/18 de l'année 2016 : Modification des modalités de réalisation d'une action inscrite dans le programme d'actions 2016

Monsieur PASTOT rapporte que l'avenant à la convention 2016 du Musée territoire s'explique par une subvention moindre du Conseil Régional pour les carnets pédagogiques et donc un reste à charge pour la CC2V en augmentation de 211.64 €.

Après discussion, à l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise le Président à signer l'avenant à la convention.

1.2 Signature de la convention 2018 Musée territoire 14/18

Monsieur PASTOT explique que la convention porte essentiellement sur le financement des trois événementiels qui viendront clôturer les commémorations de 14/18, ainsi que le poste de coordinateur et des actions de communication.

Le reste à charge prévisionnel pour la CC2V s'élève à 23 555.00 €.

Après discussion, à l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise le Président à signer la convention.

1.3 Demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre d'actions de promotion et de développement touristique

Monsieur PASTOT explique que la CC2V, maître d'ouvrage des actions de communication pour le compte du Musée Territoire, sollicite une subvention de 4 194.00 € (total des dépenses de 8 388 €TTC) auprès du Conseil Départemental pour le financement du livret d'activités « suis-moi sur la ligne rouge ! »

Après discussion, à l'unanimité, le Conseil Communautaire, sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre des actions de promotion du Musée Territoire.

1.4 Présentation du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2018 de l'Office de Tourisme du PAYS Noyonnais en Vallées de l'Oise

Monsieur PASTOT informe que le DOB 2018 de l'Office de Tourisme s'appuie sur trois grands objectifs :

- Augmenter le nombre de visiteurs
- Allonger la durée du séjour
- Optimiser les retombées économiques et sociales générées par l'activité tourisme

Sur un budget prévisionnel d'environ 1M€ en 2018, l'Office s'appuie largement sur les financements européens via le programme LEADER (montant d'actions éligibles au LEADER pour 346 500.00 € financé à 64%, soit une subvention estimée à 221 760.00€). La première action portera sur l'étude de positionnement marketing du territoire pour traduire l'identité du Pays Noyonnais en Vallées de l'Oise.

V Questions diverses

Monsieur le Président a reçu un courrier d'un riverain de la route nationale près du Matz qui se plaint d'un fossé non entretenu.

Madame DRELA connaît le problème. Le fossé est mitoyen, les riverains doivent donc l'entretenir.

Madame DRELA a déjà pris contact avec l'usine Saint Gobain car le fossé longe l'entreprise puis passe sous la route et arrive dans un siphon à MACHEMONT.

Les villes de CAMBRONNE LES RIBECOURT et MACHEMONT ont déjà nettoyé le siphon mais le problème est récurrent. Il a été demandé plusieurs fois à Saint Gobain de nettoyer également le fossé.

Visite départementale

Madame BALITOUT rappelle que demain Madame LEFEBVRE se déplacera sur le territoire. Elle lui a demandé de venir en priorité sur la commune de MELICOCQ suite aux inquiétudes de Monsieur FLAMANT sur les deux routes communales très passagères. La Présidente devrait également se rendre à Tracy le Val.

La séance est levée à 22H10.